Les Archers d'Argences

Patrimoine Culturel Immatériel en France

Chers amis,

C'est avec plaisir que nous vous adressons, comme chaque année, le planning d'ouverture de notre BEURSAULT pour la saison 2026.

Chaque départ pourra accueillir 2 pelotons de 5 archers et nous prévoyons les dates suivantes :

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
Sam 16	Sam 06 et Dim 07	Sam 18	Dim 02
	Dim 21		Sam 22
			Sam 29 et Dim 30

- 2 départs par jour : le matin à 9h00 et l'après-midi à 14h30.
- Ouverture du greffe 30 mn avant le début des tirs.

BEURSAULT DE NUIT *:*

- *Un Beursault de nuit peut être organisé les samedis mentionnés ci-dessus à condition d'être dix archers (Nous contacter pour la disponibilité).*

Toute inscription non décommandée 48 heures à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Engagement :

- *8 € à la 1ère inscription pour les catégories : U21, Séniors 1, Séniors 2 et Séniors 3.*
  Pour les inscriptions suivantes : 6 € quelle que soit la date choisie sur la période d'ouverture du Beursault.
- *6 € pour les catégories U13, U15 et U18 quel que soit le nombre d'inscriptions.*

Merci de nous faire parvenir vos inscriptions au plus tard le ***mardi précédent la date choisie*** *:*

- *Inscription par internet uniquement* : https://lesarchersdargences.fr/inscriptions-beursault-2026/

La distance de tir est de 50 m pour Les arcs classiques tirent à 50 m, sauf les U13 et U15 qui tirent 30 m.
Pour les arcs droits, les arcs nus et les arcs à poulies, la distance est de 50 m.

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z
Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00
E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : https://lesarchersdargences.fr

En fonction des places disponibles, il vous sera possible de vous inscrire sur plusieurs départs.
Le concours est support du championnat du Calvados.
Le meilleur des scores réalisés sera pris en compte pour les classements :

- *Du concours général d'ARGENCES.*
- *Du championnat départemental du Calvados.*
- *Du championnat régional de Normandie.*

Nous vous rappelons que vos résultats sont qualificatifs pour le championnat de France qui se déroulera à **ST GENEVIEVE DES BOIS** *le 04 Octobre 2026.*

Le classement intermédiaire sera affiché dans le Beursault et sur le site internet du club au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses du championnat départemental du Calvados ainsi que du concours général d'Argences auront lieu le dimanche 30 août 2026 aux alentours de 17h30 au jardin d'arc.

Adresse et coordonnées GPS de notre jardin d'arc :

Adresse : *Chemin des Ecuries, 14370 Moult.*

Coordonnées GPS :

Latitude (décimal) : 49.11970997932698	*Latitude (sexagésimal) : N 49° 7' 10.9554 '' (+49° 7' 10.9554'')*
Longitude (décimal) : -0.16502739225154528	*Longitude (sexagésimal) : 0° 9'54.0972'' (0° 9'54.0972'')*

Les départs n'ayant pas au moins un peloton complet pourront être annulés.

RESTAURATION :

- ***Possibilité de commander un repas composé d'une viande, d'un accompagnement, fromage, dessert et café pour 12 € (boissons non comprises) à condition de réserver son repas le mardi précédent la date choisie.***

  Le club se réserve le droit d'annuler une réservation de repas si le nombre de repas n'est pas suffisant (dans ce cas vous serez prévenus à l'avance).

- ***Et bien sûr la buvette est toujours à votre disposition (boissons, barre chocolatée, …) !***

Nous espérons vous accueillir nombreux.
Amicalement,

Le Président des Archers d'Argences
Ludovic BOUET

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z
Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00
E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : https://lesarchersdargences.fr